



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Compte-rendu de la réunion du CA du 09/09/2016

Présents : DELEPINE Serge, GOARDOU Brice, KONARKOWSKI Michel, LAUNAY Jean, POLEWIEZ Alain, ROUANET Jean-Marie.

Ordre du jour :

- 1.Approbation du PV de la réunion du 14 juin 2016.
- 2.Sortie coques.
- 3.Repas de fin d'année.
- 4.Pêche au thon.
- 5.Questions diverses.

La séance est ouverte à 15H20.

Michel KONARKOWSKI signale les absences annoncées de Pierre-Yves ANDRAULT et de Jean-Paul BONNET.

Il indique que Régis GAUTIER arrivera vers 17H30 et demande que la question relative à la pêche soit traitée en présence de Régis GAUTIER.

Cette demande est approuvée.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du CA du 14 juin 2016.

Michel KONARKOWSKI indique qu'aucune remarque ne lui a été adressée au sujet du projet de compte-rendu adressé à tous.

Ce compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Alain VALTON intervient pour signaler qu'il est allé personnellement rembourser -avec les excuses du Club -à Lionel CORLAY (SKÄL Club) les 10€ que le Club lui devait car aucune suite n'avait été donnée au mot qu'il avait laissé dans le bureau. Il rappelle que Lionel CORLAY n'avait pas de ticket et qu'il lui avait été demandé de payer son pot de strouille. Il s'est avéré après vérification des fiches d'inscription que ce dernier avait bien passé commande d' un pot de strouille d'où le remboursement effectué.

Michel KONARKOWSKI rappelle que lors de la dernière réunion il avait indiqué qu'un double des commandes d'appâts et de strouille serait dorénavant mis à la disposition des responsables de la distribution pour éviter tout litige. Il rappelle que lors de la dernière réunion du CA ,Régis GAUTIER avait indiqué que des horaires très précis devaient figurer dans le règlement du Challenge pour éviter toute contestation. Il ajoute que ces horaires devraient aussi concerner la distribution des pots de strouille et des appâts car cette année le peu de pots de strouille en surplus ont été vendus avant l'heure de fin de distribution initialement prévue.Alain VALTON indique qu'il a procédé à la vente des pots restant avec l'accord de Régis GAUTIER. Michel



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



KONARKOWSKI insiste sur le fait qu'un respect des horaires lui aurait évité d'aller chercher un pot de strouille à son domicile.

Michel KONARKOWSKI rappelle que lors de la dernière réunion du CA il avait également été décidé de fournir aux responsables de la pesée la liste des bateaux et de leurs équipages en compétition pour chaque journée.

Il rappelle également que l'an prochain il sera demandé à la Direction du Port de permettre l'accès des voitures des compétiteurs aux quais de 06h00 à 08h00 -comme cela est accordé à ceux de la SAILTICA- et ce afin de permettre à ces derniers de déposer leur matériel près des pontons.

Jean LAUNAY indique que ces compétiteurs devront ensuite garer leur voiture sur le parking extérieur afin de permettre aux propriétaires d'anneaux de se garer.

Michel KONARKOWSKI fait remarquer que lors de la SAILTICA une partie non négligeable des parkings intérieurs est occupée par les remorques des participants.

2. Sortie « coques ».

Michel KONARKOWSKI propose d'attendre la parution de l'arrêté autorisant -comme chaque année -la pêche aux coques sur le gisement de la Plage Benoît pour organiser une sortie au bénéfice du Club dans le cadre de la préparation du prochain Challenge Dorades.

Alain POLEWIEZ signale que les barges des professionnels sont déjà arrivées au Port du Pouliguen et que par conséquent l'ouverture de la pêche ne saurait tarder.

Il est convenu d'attendre la parution de l'arrêté en question.

Alain VALTON signale qu'il ne reste actuellement que 23 barquettes de coques au Club.

Il intervient pour remettre à notre Trésorier la somme de 990,00€ correspondant à la vente des pots de strouille et des barquettes d'appâts. Il précise que le produit de la vente s'est élevé à 1000,00€ mais qu'il en avait retiré 10€ pour les remettre à Lionel CORLAY (cf point 1).

Alain POLEWIEZ indique qu'il conviendra de modifier le bilan financier du Challenge (- 10€).

3. Repas de fin d'année.

Michel KONARKOWSKI rappelle que le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 16 octobre à la Salle des Forges de Pornichet qui a déjà été réservée.

Une discussion s'engage sur le menu prévu.

Michel KONARKOWSKI invite les présents à consulter le site du prestataire retenu « Le Poëlon Gourmand » (le même que l'an dernier).

A l'unanimité le menu « Paëlla Impériale » est choisi.

Une vive discussion s'engage ensuite sur les personnes appelées à être invitées à ce repas.

Michel KONARKOWSKI donne lecture du courriel de Régis GAUTIER se rapportant à ce point.

Arrivée de Régis GAUTIER à 17h35.

En conclusion seuls les bénévoles du Challenge et les capitaines y ayant participé seront invités.

Les autres membres du Club devront s'acquitter du prix convenu (10€). Il est décidé qu'un courriel ad hoc sera adressé à tous les adhérents.

Régis GAUTIER rappelle que le prix du menu choisi est de 10,80€ par convive.

4. Pêche au thon.

Régis GAUTIER fait écouter aux présents le message qu'il vient de recevoir de la part d'Amine MAMMERI chargé de l'organisation de la pêche au thon au sein de la FFPS.

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com

Ce message confirme l'ouverture d'une 2^{ème} session de pêche au thon rouge avec autorisation de prélèvement du 12 au 29 septembre.

Michel KONARKOWSKI soulève la question de l'organisation de la sortie de pêche au thon rouge maintenant possible lundi prochain.

Régis GAUTIER indique que la question sera évoquée lors de la réunion de 18h30.

Il ajoute qu'une vingtaine de thons ont été pêchés en « no kill » la semaine dernière.

Il indique également qu'il compte sortir lundi ainsi que Louis LE MENTEC, Louis LE ROY et Didier BAHIN et qu'il a d'ores déjà adressé un mail aux détenteurs de bagues. Jean LAUNAY indique qu'il sortira également et qu'il n'emmènera que des membres du Club.

Régis GAUTIER rappelle que lors d'un contrôle en mer les agents des Affaires Maritimes ne peuvent vérifier que l'autorisation de pêche au thon rouge ainsi que la mise en place de la bague adéquate en cas de prise.

5. Questions diverses.

Strouille :

Suite à l'inventaire du stock existant il apparaît que 200kgs de sardines peuvent être commandés .

Régis GAUTIER indique qu'il enverra un courriel à tous les adhérents pour proposer comme d'habitude une commande globale mais il précise que la saison de pêche pour les bateaux de La Turballe touche à sa fin et qu'aucune garantie ne peut être donnée.

Réunion des Associations de Pornichet :

L'Assemblée Générale des Associations de Pornichet est prévue mardi prochain.

Alain POLEWIEZ et Michel KONARKOWSKI se proposent d'y assister.

Commande de vêtements :

Jean LAUNAY souhaite avoir des précisions sur la commande effectuée.

Alain POLEWIEZ indique que des vêtements ont été réservés pour un montant de 960€.

Régis GAUTIER signale qu'il a commandé des vêtements supplémentaires pour faire face aux demandes tardives.

Assemblée Générale :

Elle est fixée au samedi 21 janvier 2017.

Une convocation avec appel à candidature au Conseil d'Administration sera adressée à tous les adhérents dans les délais réglementaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h15.

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com